

## **GUIDE DES AIDES**

### **CADRE DE VIE - SPORT**

|                                      |
|--------------------------------------|
| <b>DISPOSITIF PASS'SPORTS ALLIER</b> |
|--------------------------------------|

#### **Commission permanente du 21 septembre 2026**

##### **Objet de l'intervention :**

Développement de la pratique sportive pour tous.

En collaboration avec la Caisse d'Allocations Familiales de l'Allier (CAF 03), le SDJES (anciennement Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports 03 (DDJS 03)), et le Comité Départemental Olympique et Sportif de l'Allier (CDOS 03), ce dispositif vise à soutenir les familles à faibles revenus dans l'acquisition de licences sportives pour leurs enfants.

##### **Objectifs :**

Apporter un soutien afin de promouvoir la pratique sportive chez les jeunes provenant de familles à revenus modestes. Ce dispositif permet aux jeunes âgés de 3 à 18 ans de bénéficier d'une aide variant de 35 à 70 €, en fonction des revenus des parents et du coût de la licence.

##### **Modalités d'attribution :**

##### **Bénéficiaires :**

Enfants et jeunes de 3 à 18 ans résidant dans l'Allier et s'inscrivant dans une association sportive régie par la loi de 1901. Les écoles de danse et les structures d'équitation sont également éligibles.

**Conditions générales et particulières :** L'aide est accordée par enfant et par an, en fonction du quotient familial (QF) et du montant de la cotisation annuelle (licence, adhésion et cours collectifs encadrés, hors frais d'enseignement individuel). Seule la cotisation la plus élevée par enfant sera prise en compte, à l'exception de la licence UNSS, qui peut être valable comme première ou seconde licence.

**Modalités de financement :** L'aide varie de 35 € à 70 €. Elle est calculée par l'organisme payeur (CAF 03) et versée directement sur le compte de la famille. Le budget global est réparti équitablement, avec 50 % financés par chacun des deux partenaires.

**Communication :** Les supports de communication en format papier sont élaborés par les services communication du Département et diffusés auprès des usagers et associations sportives.

##### **Instruction du dossier :**

Lors de l'inscription et du paiement de la cotisation de l'enfant au club, la famille doit remplir le formulaire disponible sur le site du Département ([www.allier.fr](http://www.allier.fr)) ou sur celui de la CAF 03, puis l'envoyer à la CAF 03 en indiquant leur numéro d'allocataire.

Ce dispositif s'applique aux demandes reçues entre le 1<sup>er</sup> septembre et le 31 décembre de la même année.

**Contact : Unité Mission Développement des sports/Conseil Départemental de l'Allier**

**Hôtel du Département – 1 avenue Victor Hugo – 03000 MOULINS CEDEX**

**[missionsport@allier.fr](mailto:missionsport@allier.fr)**

**Téléphone : 04 70 34 40 03**